

# LES GAMELLES DU COEUR

**Les associations adhérentes à la Confédération Nationale des SPA de France, présentes dans plus de 90 départements ont une capacité d'accueil d'environ 24 000 places, pourtant chaque année c'est + de 120 000 chiens et près de 65 000 chats qui sont abandonnés.**

**Les refuges éprouvent de plus en plus de difficultés à assurer les dépenses quotidiennes, notamment pour l'alimentation.**

**Les « gamelles du cœur » est une opération qui a pour objectif d'offrir des repas à ces animaux. Avec Eve Angeli, aidez nous à aider les refuges et notre Refuge de la Renaissance.**

*Certaines personnes voient les choses comme elles sont et se demandent : pourquoi ? Moi, je vois les choses comme elles pourraient être et je me dit : pourquoi pas ? (J. F. Kennedy)*



## Summit10

comme moi, offrez lui un aliment super PREMIUM pour **-1€/jour !**

*Eve Angeli*

soutien

les gamelles du cœur



\* 1 sac de 15 kg acheté, 3 repas offerts aux animaux de la SPA.

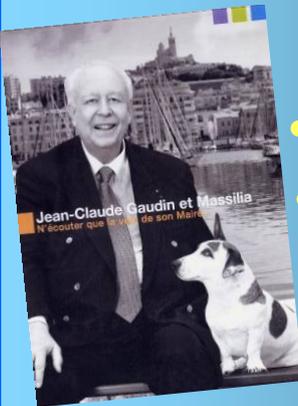


Dans ce numéro :

## MARSEILLE

et ses animaux

Parole de Maire



- Fourrière
- Secours animalier
- Stérilisation
- SPA : bientôt un nouveau Refuge ?

PLV 2



Michel DRUCKER, Dany SAVAL et Calinou adopté au Refuge par Dany. C'est pas Paris Match mais on tient à vous les présenter en famille !

## Gagnez une TWINGO !

**LOTO SUPER LOTERIE**



Photo non contractuelle

# MARSEILLE

## et ses animaux

**D**epuis que nous avons la charge de la SPA de Marseille Provence les combats, les luttes pour faire admettre la cause animale à Marseille, n'ont pas été faciles. Convaincre les uns, conforter les autres, sensibiliser les élus, démontrer leurs intérêts à s'occuper des animaux, vaincre les détracteurs, furent le menu de notre marche vers un nouveau refuge, vers de nouveaux services pour les animaux. Nous avons offert aux animaux marseillais une meilleure protection.



Le Refuge de la Renaissance abrite les animaux abandonnés, maltraités par leurs propriétaires et également les animaux errants de Marseille, ces animaux dits de « fourrière ».

L'hébergement y est particulièrement soigné, nous y offrons une chance de survie à tous les animaux avec une prise en charge vétérinaire et administrative immédiate. Malgré une surpopulation quasi permanente l'euthanasie systématique des animaux est proscrite.

L'hébergement, le service Fourrière a été complété par un service de **Secours animalier** (24h/24), dimanches, fériés.

**A Marseille**, (ce n'est pas le cas dans toutes les communes), quelque soit le jour ou l'heure ou la blessure, votre chien égaré, blessé, va être pris en charge et confié, la nuit, à des vétérinaires de ville, et reçus, le jour, par nos vétérinaires salariés, au Refuge. Les chirurgies particulières sont confiées à des vétérinaires libéraux spécialisés.



A ces deux services importants la Mairie de Marseille a voulu gérer la population des chats errants, dont la prolifération anarchique était jusque là une source de conflits et de contestations chez les nourriciers et les associations de chats.

Chaque jour, notre Personnel, souvent accompagné des nourriciers, va capturer les chats des rues, les stériliser puis les réintégrer sur leurs lieux de vie.

Le Service de stérilisation des chats errants, (capture, soins, stérilisations, remises sur leur territoire), permet chaque année, la stérilisation de 3000 à 3500 chats. A celle-ci s'ajoutent les stérilisations effectuées par certaines associations indépendantes mais non négligeables.



La capture est à ce jour effectuée par nos équipes et/ou par **Dog Service** et **Miss&Mister**, dont les compétences, les tarifs et l'attachement à la cause animale ne peuvent être ignorés. Elle ne se limite pas au seul captage ! Nos secrétaires effectuent, en amont, un travail de recherches : filtrage des demandes d'intervention, limitation des déplacements (et donc du coût d'un déplacement) : recherche du propriétaire avant l'entrée de l'animal, communication des coordonnées du propriétaire. Discussion avec les nourriciers, les syndic d'immeubles, les gardiens de cités pour les convaincre du bien fondé de la stérilisation, une économie notable pour la Ville ...



Chaque étape fut le chemin pour que Marseille ait enfin une véritable politique animalière. La SPA de Marseille gère donc la Fourrière de Marseille, grâce à une délégation de service public (DSP). La ville rémunère la SPA pour ces 3 services ... **et la SPA finance le reste ...**

Vous le savez, les protecteurs, les nourriciers le savent bien : **seule une SPA, est capable de préserver les animaux de tout aspect mercantile car elle est exclusivement préoccupée par leur bien être !** Chaque jour les mêmes objectifs : sauvegarder les animaux, protéger les citoyens en prenant en charge les animaux dit dangereux, et garantir la salubrité de la cité. **Seule une association comme notre SPA peut mener à bien une délégation, une mission concernant les animaux. Il ne faut pas être dans une logique de profits pour accepter de passer du temps à attraper les animaux sans les faire souffrir, passer du temps à rechercher des propriétaires imprudents qui n'ont pas compris que l'identification était indispensable, passer du temps, enfin, à soigner, à rassurer un animal trouvé errant sur la voie publique, tout simplement parce que, quelque soit son parcours, abandonné ou errant, « orphelin » ou « démuné », il ne mérite pas d'être négligé.**

**Les Marseillais l'ont bien compris : la grandeur de la cité se mesure AUSSI à la façon dont elle traite ses animaux.**

**UN ENJEU NON NÉGLIGEABLE POUR NOS ÉLUS**

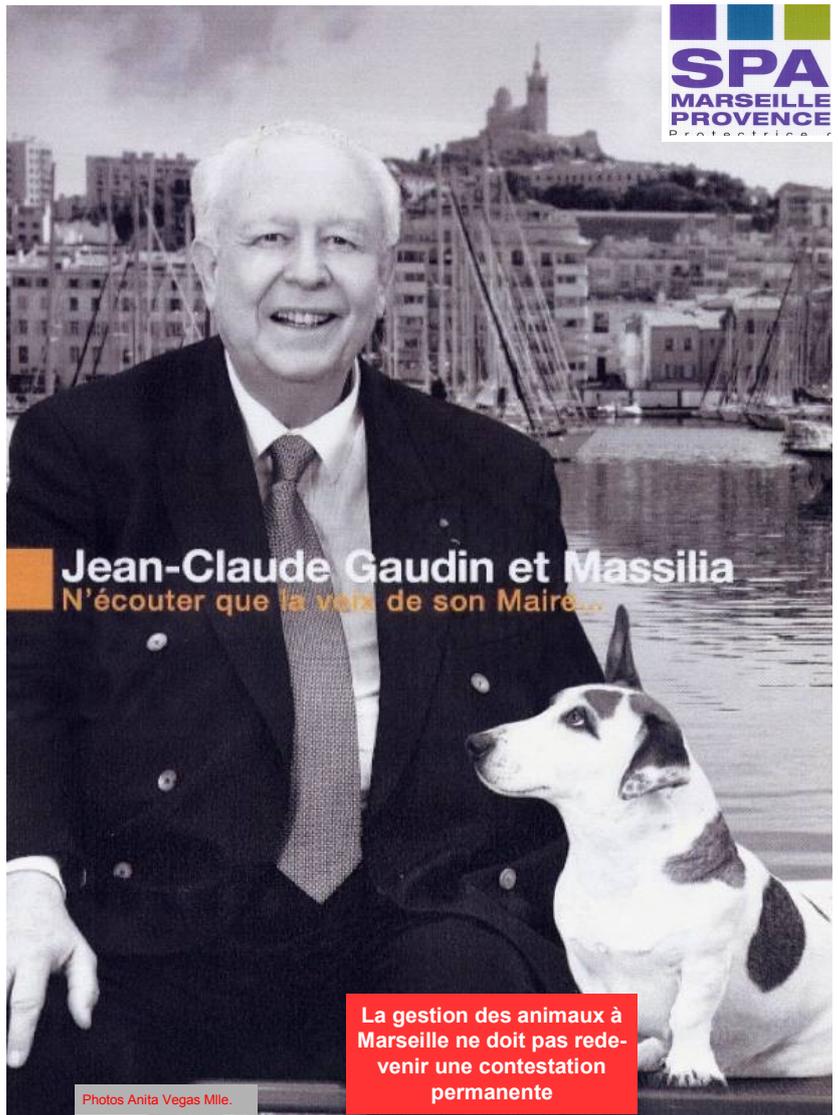


**Marie Josée nourricière : un de ses protégés, soigné par notre vétérinaire.**

## PAROLE DE MAIRE PAROLE DE MAIRE PAROLE DE MAIRE

**Cette** ascension n'a pu se faire sans la volonté d'un Maire **Jean Claude Gaudin**. Son franc-parler, sa bonhomie légendaire, notre *parler* direct et notre attachement commun à Marseille, ont permis que nous réalisions un partenariat avec notre Ville. Une alliance originale et efficace qui a été saluée et citée en exemple par de nombreuses villes. Nous avons apprécié et vous avez été convaincus par « **la parole** » de notre Maire . A plusieurs reprises, il nous a signifié son soutien «  **votre SPA a un véritable rôle social, » « les animaux ne sont pas responsables de l'incivisme de leur maître », « vous nous aidez à éduquer les propriétaires », « vous avez conduit la SPA vers la modernité », « nous sommes fiers du nouveau Centre animalier », « pas de corrida à Marseille », ... autant de paroles que nous avons ressenties comme des encouragements et une reconnaissance du travail accompli : en 2011 notre Centre animalier aura 10 ans, en 2012 notre SPA aura 100 ans. Tout autant d'années au Service de l'animal, au service de notre Ville.**

**Jean Claude GAUDIN - Maire de Marseille -**



### L'exemple marseillais

**Depuis** 10 ans, notre Ville a fait un pas considérable vers l'amélioration des conditions de vie des animaux à Marseille, puisque au-delà du service Fourrière, le Maire de Marseille et son adjointe déléguée à la protection animale, Danièle Servant, ont voulu aller au-delà du rôle obligatoire des municipalités. Ils sont allés plus loin dans la protection des animaux, démontrant la leur clairvoyance et leur vision avant-garde de la gestion des animaux dans une ville comme Marseille. C'est ainsi que le Centre animalier est né avec la création de services supplémentaires : secours animalier 24h24, stérilisation des chats errants à travers la Délégation de Service Public que nous venons d'évoquer mais aussi ce qu'oublie souvent les fonctionnaires, une aide permanente aux personnes, au Public : quelques chiffres :

- \* **60 « cas sociaux » (Samu social, SDF, migrants, chômeurs, expulsés, RMIstes**
- \* **10512 animaux secourus en 2009**
- \* **9028 animaux secourus en 2010 (novembre)**
- \* **2500 adoptions par an**
- \* **1357 de retrouvés par leur propriétaire (2009)**
- \* **258 886 de repas servis en 2009**
- \* **Tous soignés, plusieurs opérés.**

PAROLE DE SPA ..... TENUE



# FOURRIERE - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

## DSP : SPA OU SOCIETES PRIVEES ?

### Code Rural Rappel

Depuis longtemps, il est fait obligation aux Communes de prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation des animaux errants (code rural art 213, Code des Communes). De cette obligation a découlé l'existence de « fourrières municipales », où sont conduits ces animaux errants. Ces derniers doivent être gardés dans des délais imposés (10 jrs). La tendance de plus en plus marquée en faveur de la Protection des animaux et le combat de nombreuses associations de protection animale, ont conduit le législateur, à ne plus envisager l'euthanasie systématique des animaux non réclamés à l'expiration des délais, mais permet aux gestionnaires des fourrières d'en confier la garde à des associations de Protection des Animaux en vue de leur



cession à un nouveau propriétaire. La Loi n°99-5 du 6 janvier 1999, sur les animaux de compagnie et les animaux dangereux va renforcer cette notion de protection de l'animal errant. Elle va donner la possibilité aux Maires, de mieux agir. Une autre loi, la Loi N° 93/122 du 29 janvier 1993 (loi dite Sapin, va faire obligation aux municipalités d'engager une procédure de délégation de Service Public pour la gestion des Fourrières Municipales – Mais encore faut-il que les Maires, travaillent en collaboration avec la SPA de leur Commune et que les SPA jouent leur rôle de gestionnaire avec sérieux. Encore faut-il que les SPA soient choisies pour gérer les fourrières municipales, pour protéger aussi l'animal errant. Ce fut un des combats de la SPA de Marseille. D'un côté une Municipalité qui assume sa part financière de la gestion des animaux dans la ville, d'un autre, une Association qui tout en aidant la Ville, mais grâce à ses adhérents et ses donateurs aide les animaux, améliore leurs conditions de vie, de maintenance, de survie. Et par-dessus tout :

**ELLE LES RECUPERE après LEURS DELAIS LEGAUX qu'ils soient de race ou pas, jeunes ou vieux, malades ou pas !**

Dans DSP, il y a « service public »



**LA SPA une association reconnue d'utilité publique au Service du Public, une association déléguée au Service des animaux.**

## POURQUOI ATTIRENT-ELLES TANT LES SOCIETES PRIVEES ?

Un tour de France des Refuges fourrières réalisé en 2008-2009 par la CNSPA a permis de dégager un certain nombre de critères. Il est constaté qu'en moyenne, le nombre de carnivores domestiques (chiens, chats et furets) concernés par l'errance et qui passent en fourrière chaque année s'élève à 1 animal pour 250 habitants. Une commune de 20.000 habitants verra donc, peu ou prou, son activité fourrière concernée par 80 animaux. Ce chiffre est une moyenne mais force est de constater que, à de très rares exceptions près, il se retrouve partout qu'il s'agisse de communes rurales ou urbaines, avec une légère différence sur la répartition chiens-chats. Un chat divagant représente moins de danger théorique qu'un chien (agressivité, morsures, accident de la circulation, etc...) et il se fond plus facilement dans le tissu local (on ne s'in-

Municipalités. Elles vont devoir verser une contribution adaptée, soit à une SPA (comme à Marseille), soit à une Société

### Combien ça coûte ?

privée (comme dans certaines communes). Les associations ne recherchent pas (à quelques exceptions près que nous réprouvons et que nous essayons de condamner), à faire des bénéfices ou comme on va le voir à « casser les prix ». Bien au contraire, elles exposent des dépenses calculées, maîtrisées mais réelles et demandent le juste prix lors de leur réponse à l'appel d'offre d'une Délégation de service Public (DSP).

d'euros qui va attirer des sociétés commerciales mercantiles.

Il est curieux cependant de remarquer qu'elles sont peu nombreuses à rester sur la ligne des appels d'offre. En effet, au final, elles se sont rendues compte qu'héberger un animal vivant et s'assurer véritablement de sa sauvegarde et de son bien être, n'était pas « rentable ». Alors ?

Celles qui restent en ligne vont devoir faire en sorte de **RENTABILISER** leurs établissements (ce qui a priori est bien normal pour un commerçant !), **sauf que ce commerçant là, ne va pas avoir en charge des boîtes de conserves mais des êtres vivants !, nos animaux, les vôtres !**

Si on se préoccupe d'un être vivant, il coûte !

Si on fait le minimum, il rapporte !

quiète que très peu d'un chat qui passe d'une rue à l'autre).

**Au niveau national, un chien sur deux est récupéré par son maître durant le délai légal de fourrière (51%). L'autre chien va rester 10 jours (8 jours ouvrés) avant d'être administrativement cédé au refuge ou euthanasié, quand une SPA n'est pas présente.** En moyenne, un chien reste donc environ 6 jours en fourrière. La situation est un peu plus problématique pour les chats. Avec un taux de récupération inférieur à 5%, ce sont 95% des chats qui vont rester 10 jours en fourrière. Le calcul est ainsi rapidement réalisé : une association qui œuvre pour le compte de communes comptant 20.000 habitants va voir entrer chaque année 50 chiens et 30 chats. Ces animaux, qu'ils soient récupérés très vite par leur maître ou non, vont rester en moyenne 7,8 jrs, ce qui correspond à 624 nuitées, sachant que la nuitée coûte 19,6 € (en2008).

Tout ceci a un coût qui va incomber aux

**A 19,6€** la journée en coût complet (personnel, soins vétérinaires, identification, charges générales de la structure en eau, électricité, téléphone, fournitures administratives, etc...), le coût fourrière pour s'occuper de ces animaux s'élève à + de 12.000€ pour une commune de 20.000 habitants, soit **0,60 cts** par an et par habitant.

Ce chiffre est celui qui s'entend sans opération de transport ou capture. Simplement donc pour **L'HÉBERGEMENT**. Dès lors qu'une association est déléguée, en plus des opérations de fourrière pures, pour se déplacer et aller chercher les animaux, le coût journalier passe de 19,6€ à près de 26 €, ce qui représenterait, dans le cas de cette commune de 20.000 habitants, une somme de **16.000€** soit un peu plus de **0,80€** par an et par habitant.

Il est bien évident que le coût par jour multiplié par le nombre d'animaux par Commune et par an, va aboutir à une somme

Il ne s'agit **ATTENTION** pas de jeter le discrédit sur les sociétés commerciales. Nous travaillons nous-mêmes avec certaines qui sont tout à fait honnêtes, mais c'est avec nous qu'elles négocient, de fait, elles sont attentives à nos besoins, à nos exigences, à notre souci de protéger les animaux, de retrouver leur propriétaire. A titre d'exemple si une société privée à tout intérêt (selon le contrat passé), à faire entrer un chien tatoué en Refuge, au contraire, notre Personnel ou la société de capture choisie, va tout faire pour retrouver le propriétaire avant que l'animal n'entre en fourrière. De la même façon, si vous retrouver un animal tatoué, notre secrétariat va vous indiquer le téléphone du propriétaire qui sera heureux de récupérer son chien. **Une société x n'a pas la même sensibilité. Légitime nécessité commerciale, bien sûr, mais cela ne convient ni aux protecteurs, ni aux propriétaires, ni aux budgets et surtout pas à la notoriété des Communes, quand elles s'en rendent compte !**



**ET LA RESPONSABILITÉ DES MAIRES DANS TOUT ÇA ???**

**LA PRISE EN CHARGE DES FOURRIÈRES PAR CERTAINES SOCIÉTÉS PRIVÉES**



**D**ans plusieurs communes où certaines entreprises privées ont obtenu le marché fourrière, on se rend compte des faits suivants :

**1°- Lorsque la commune contractante décide de verser une somme par an et par habitant.**

- le chiffre est toujours largement supérieur à celui proposé par les associations (jusqu'à plus de 1€ par an et par habitant). Pour A. par exemple, il s'élève à 0,60 HT.

- on constate une forte diminution du nombre des animaux concernés par la fourrière : ainsi, pour une ville comme A. (400.000 habitants), le chiffre des animaux entrés annuellement en fourrière devrait se situer à environ 1600 (environ 900 chiens et 700 chats). Or, il est très nettement inférieur à 1000, le délégataire privé, choisi, préférant certainement faire la sourde oreille aux appels des particuliers, voire débrayer les interventions pour s'éviter des coûts. Dans cette ville, par exemple, il est très fréquemment rapporté qu'il est impossible de joindre la fourrière pendant le week-end et les jours fériés. De ce fait, les animaux sont déposés...au refuge d'une association de protection animale et la charge financière avec !

**RENTABILITE ? RENTABILITE ? Votre chien fugueur renversé par une voiture attendra !**

**2 - Lorsqu'il est décidé un prix fixe à la capture ou un mixte (X Centimes par an et par habitant plus X euros par animal entré).**

Là, on constate que les chiffres d'animaux entrés en fourrière sont curieusement supérieurs à la moyenne.

L'exemple d'une ville du Sud-Ouest est ici révélateur.

La communauté d'agglomération concernée a décidé, après plusieurs années de gestion associative de la fourrière, de confier la capture et le ramassage des animaux à un délégataire privé en échange d'un tout petit fixe (quelques centimes par an et par habitant) et d'une "prime à la capture" (75€ par animal).

**Pour 190.000 habitants**, le chiffre des animaux entrés en fourrière était constant depuis 10 ans et tournait autour de **650 animaux**. Depuis que ce délégataire privé a pris le marché transport, capture, il a connu une très nette augmentation pour passer à **1300 !**

A **75€** la capture-transport, on voit ce que cela peut coûter. **RENTABILITE, RENTABILITE oblige !** En clair, le coût pour la communauté d'agglomération a

nettement plus que doublé en 3 ans. !

**Pire** à raison de **1300 animaux** pour **190.000 habitants**, on constate que le **1 animal par an pour 250 habitants** est explosé avec un taux qui se situe à **1 animal par an pour 154 habitants**.

Ceci tend à démontrer que des errances sont "créées" comme par exemple la récupération de chatons qui, même pour être euthanasiés immédiatement, **coûte 75€ par animal**.

Par ailleurs, en matière de protection des animaux, les comparaisons entre des villes comptant des populations équivalentes comme à **P.** (pas de SPA confédérée) et **M.** (présence d'une SPA confédérée), on constate que, pour un coût au moins 2 fois supérieur, donc au final une pression fiscale accrue, **le système organisé à P. a conduit à un nombre d'euthanasies incroyablement plus élevé (3 à 4 fois plus) !**

**On espère que les autorités locales vont réagir !!**



**Et les administrés aussi !**

**Logique de profit ou transaction commerciale ?**

**PLUS GRAVE :** Parfois la société commerciale s'associe discrètement avec une **pseudo association ou pire, crée sa propre association** dite de protection animale. C'est ainsi que les chiens et les chats qui passent de la fourrière privée au « refuge » sont en général des animaux jeunes et, pour les chiens, de taille modeste ! **Pendant** ce temps, les modestes SPA ignorées par des Maires indifférents? s'usent à essayer de sauver les animaux qui vont être euthanasiés par la société privée ! Cela se passe, près de chez nous : une femme, seule, sans aide, qui gère une cinquantaine d'animaux, âgés, importants, (ceux qui n'ont pas été ramassés par la société privée !), s'acharne-elle à intercepter les chiens et chats (gentils, jolis, mignons), que la société privée « négocie » à l'adoption. Ainsi votre gentil et jeune Fox qui a fini ses délais (quand il les a fini !), se retrouve-t-il « adopté », en Allemagne ou en Suisse, moyennant quelques euros !

**En fait, les Maires, souvent pris par de lourdes charges sont largement influencés par des « staffs » administratifs qui mettent en avant leur prétendue logique d'économie pour faire valoir leur carrière professionnelle, sans penser à l'avenir des animaux. Le contraire existant également, bien heureusement !**

**Et c'est bien grâce à certains fonctionnaires que des conventions efficaces et objectives sont mises en place.**

**Le bon choix**

**Notre SPA** a toujours œuvré pour la sauvegarde des animaux errants, à Marseille ou ailleurs. A ce jour, à Marseille Jean Claude Gaudin a fait le bon choix. Mais nos voisins ?

**Trop** peu de communes en France répondent à leurs obligations de « fourrière ». Les autres, hors réglementation, laissent donc la charge financière de leurs animaux errants, à leurs voisins. Ainsi un animal errant d'une commune limitrophe de Marseille devient rapidement un animal errant sur Marseille...avec les conséquences non seulement financières, mais également des conséquences et risques d'insécurité, d'accidents, des risques sanitaires importants, (maladies, zoonoses), de traçabilité, de problèmes d'hygiène et de sécurité publique, d'animaux perdus, blessés, et de prolifération galopante, notamment des chats. Il est important que chaque commune prenne en charge sa part de responsabilité quant à l'errance animale, la prolifération et les problèmes d'insécurité dus à des ani-

maux errants et dits dangereux .

**Tout** en essayant de promouvoir le bien-être des animaux sur notre Commune, il nous paraît essentiel que les Maires des communes voisines soient, sinon sensibilisés, mis dans l'obligation de résultats quant à leur obligation en matière de fourrière, d'animaux errants (Code Rural art 214-1).

**36 000**

**communes environ devraient répondre aux obligations du Code Rural**

**500** refuges de plus ou moins grande importance.

**476** structures fourrières seulement !

**De quoi attirer les convoitises commerciales !**

**Vos animaux sont donc en danger !**



Nous vous demandons aujourd'hui d'écrire à vos maires pour leur demander de faire le :

**BON CHOIX DANS VOTRE COMMUNE !**

## PAROLE DE MAIRE «vous avez un rôle social important »

### PERSONNES AGÉES, MALADES : LE LIEN



Maintenir le lien entre la personne âgée et l'animal

Chaque mois une Maison de retraite vient en visite au CLUB TENDRESSE du Refuge, ce jour là les pensionnaires du « Soleil du Roucas » à Marseille 7ème) ont profité des câlins de nos protégés. Belle journée de tendresse !

### DISPENSARE DE SOINS POUR MAITRES DEMUNIS

Le Refuge est sollicité par le SAMU social par le Centre d'Hébergement de la Madrague Ville de Marseille, René Giancarli, le président du Samu social à Marseille et son Equipe, savent qu'ils peuvent compter sur nous pour héberger le chien d'un SDF ou autre démunis, par les services sociaux des Hôpitaux, les Pôles de Psychiatrie, où les animaux ne peuvent être acceptés avec leur maître qui vient d'avoir un accident ou qui a été expulsé. Faute d'être acceptées dans les foyer, d'accueil, ces personnes



Voilà une dame SDF, dans la rue qui apprécie son chocolat mais qui ne veut pas renoncer à son ami le chat.

sans famille, sont obligées de nous confier leur compagnon. L'animal est admis au Refuge, soit en garde temporaire, soit définitivement. Laisse dans la rue cet animal deviendrait de toute façon un animal errant incombant à la municipalité. Alors ? N'est-il pas essentiel que SPA et Municipalités soient partenaires pour secourir l'un et l'autre ?

Notre Dispensaire fonctionne tous les jours. Il ne s'agit pas de consultations ou d'hébergement de convenance. Il s'agit d'urgence de soins, de chirurgie parfois (vos réponses à nos SOS Détresse nous aident énormément). Détresse pour ces hommes et ces femmes, abandonnés dans la rue ou par leur famille, et dont le seul réconfort reste leur animal

Notre aide est un petit rayon d'espoir dans leur misère citadine.



Bruno notre vétérinaire navigateur !



MAX accidenté



BALOU brûlé

### SOS DETRESSE la mobilisation des amis sauve nos blessés.

Toby, Max, Balou. Meurtris, blessés, martyrisés dans leur chair, ces pauvres chiens ont pu être sauvés parce que la FOURRIÈRE de Marseille est gérée par notre SPA. Tous errants dans la ville, blessés, accidentés, nous n'avons pas attendu la fin des délais légaux pour les secourir. Nous n'avons pas hésité à les soigner, nous n'avons attendu de retrouver leur maître (que nous n'avons d'ailleurs jamais retrouvé) pour soulager leurs souffrances. Au terme des délais légaux de fourrière (10 jours), un délégué fourrière autre qu'une SPA aurait-il envisagé de garder, de soigner et de surcroît d'opérer, un animal dont la prise en charge financière par la ville a cessé ? Certainement pas. L'opération de Max a coûté plus de 900€ ! La SPA l'a payé avec l'aide de ses adhérents.

La SPA de Marseille le fait, dès que l'état de santé de l'animal le nécessite, grâce à ses adhérents, et une belle chaîne d'amitiés elle sauve des animaux condamnés. Merci à tous ceux qui nous ont répondu pour Max et Balou, (la star de Face Book !! Merci Melissa).

## PAROLE DE MAIRE «vous réunissez les associations »

### SERVICE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS



JE VAIS ESSAYER DE SURVIVRE...

Les chats se reproduisent rapidement et en grand nombre. Un couple de chats non stérilisés aura plus de 20 000 descendants après quatre ans. La famille dépassera les 420 000 après sept ans !

En 2009 : 3221 chats errants ont été traités par le Centre dans Marseille, auxquels s'ajoutent les chats adoptés, stérilisés systématiquement par la SPA. Près de 30 000 chats ont été stérilisés depuis l'ouverture du Centre, chiffre auquel s'ajoute celui des chats stérilisés par les autres associations. Mais stériliser les chats errants ne suffit pas si des efforts ne sont pas faits par les propriétaires particuliers qui arguent souvent de raisons d'un autre âge pour éviter la stérilisation et surtout la castration de leur chat.... Les chats domestiques (ceux qui rentrent au chaud le soir) vont « faire les jolis cœurs », avec les conséquences que l'on connaît : c'est-à-dire des portées de chatons qui vont eux devenir errants et essayer de survivre dans la rue !! .... 20 000 descendants en 4 ans !



#### CAFÉ CHACROC

Réservé aux nourriciers qui participent au protocole de stérilisations des chats errants\*. Ces rencontres nous permettent de mieux se connaître, de s'entraider, de se soutenir, de s'encourager et d'évaluer les problèmes de prolifération dans la Ville. Grâce à ROYAL CANIN notre partenaire depuis toujours et la participation de notre Refuge nous faisons bénéficier les nourriciers de tarifs préférentiels sur la nourriture en croquettes, pour une meilleure alimentation des chats de rue, pour

aider les nourriciers et favoriser la propreté dans les lieux de nourrissage. Prenez contact avec Julie au Secrétariat.\*chats

**ROYAL CANIN**

errants uniquement

Aidez-nous à poursuivre la stérilisation à Marseille

N'oubliez pas votre prochain rendez-vous Caféchacroc au NOVOTEL



+ 30 000 stérilisations depuis l'ouverture du Centre



Nos 2 belles persanes inséparables avaient besoin d'un avocat pour plaider pour elles. Elles l'ont trouvé .....

### Côté Maison

Un magazine de référence du Bricolage, sur France 3 présenté par Laëtitia Nallet L'émission Côté Maison nouvelle associe aujourd'hui son esprit «



SILO en tournage

Tous les vendredis à 10h 35 à partir du 19 novembre.

Revoyez l'Emission spéciale du 23 novembre 10h 35 Silo et sa niche en toiture végétalisée. Grand moment !!!!

récoit, tout au long de la semaine, un téléspectateur qui s'est inscrit sur [france3.fr](http://france3.fr) pour bénéficier d'un master class de technique et d'esthétique, ponctué de trucs et astuces, avec des artistes et professionnels de l'univers de la décoration. Un spécialiste du jardin sensibilise le téléspectateur à l'art de créer son propre paradis urbain. Et SILO notre ancienne mascotte. Les bénévoles se souviennent de cette très gentille chienne qui a failli mourir et qui après de longs soins et l'amour de Béné a été sauvée. Elle est la star canine de l'émission où elle parlera de son Refuge de la Renaissance. N'hésitez pas à l'encourager.



Barbu, moustachu ou borgne, on les aime quand même !

## PAROLE DE MAIRE «vous éduquez les propriétaires»

### EDUQUER C'EST AUSSI AIMER

Avec Fred HAMON, notre éducateur, l'éducation des chiens adoptés continue au Refuge : obéissance et propreté sont les points sur lesquels nous insistons. Le résultat est extraordinaire. Les adoptants sont emballés et nos chiens super intelligents ! D'ailleurs l'éducation vaut également pour nos bénévoles auxquels Fred tente de « passer la laisse ». Ainsi, c'est avec Christine et Mimi, des bénévoles assidues depuis plus de 4 ans, que l'éducation se poursuit en semaine avec les chiens encore en boxe. Ils ont besoin de se détendre et d'être au mieux de leur forme et de leur sociabilisation pour pouvoir être adoptés.

**Le problème n'est pas l'animal mais l'utilisation sociale qu'en font certains propriétaires.**



Nos bénévoles et nos chiens en séance d'éducation

### L'INTEGRATION DE L'ANIMAL DANS MARSEILLE QUI MIEUX QUE NOTRE SPA POURRAIT L'ACCOMPLIR ?



C'est ainsi que le Centre Animalier et la SPA participent à l'intégration de l'animal dans la cité. Au-delà de l'adoption la SPA veut démontrer qu'un chien bien éduqué, obéissant et propre, peut devenir et rester un fabuleux compagnon et s'intégrer tout à fait dans la cité. Chaque

semaine au Refuge, sont organisées des séances ludiques, à l'éducation, au civisme, à la propreté pour le respect de notre environnement, de nos rues. Grâce à un éducateur bénévole, hors du commun, M. Hamon, les résultats sont extraordinaires. Bien-sûr pas de miracle, l'éducation de l'animal est essentielle, et il faut rester persuadé qu'un chien sera « civilisé », tout autant que son maître le sera lui-même. Mais grâce à la SPA, plus de 600 chiens, (du plus petit au plus gros, et même des chiens supposés dangereux), éduqués, propres, sociables, sont « remis en circuit » avec des propriétaires sensibilisés à la propreté et au respect de l'environnement.

## Fred Hamon

Ses méthodes n'ont rien à voir avec un dressage classique, conventionnel. Cet Educateur canin a su établir un véritable langage gestuel et verbal pour communiquer avec ses chiens. Sans devoir hausser le ton ou sévir, il dispose d'une dizaine de mots simples que le chien intègre en quelques séances. Une des règles fondamentales réside dans le fait de ne jamais frapper un chien, ni de lever le ton. Lui inculquer la violence, c'est l'inciter un jour à montrer les dents. Un chien s'assimile souvent à un enfant qui arrive en roi dans votre famille. Il faut lui faire comprendre qui est le maître et qu'il doit intégrer son statut de « chien ». Un animal doit rester " pur " sans empreinte humaine, les chiens sont comme des éponges, ils s'imprègnent des névroses de leurs maîtres. L'éducation canine passe aujourd'hui par celle de son maître.

Il faut apprendre à parler « chiens ». L'autorité sans agressivité, ni violence est la clef du succès. Etablir une vraie communication entre le chien et son propriétaire. Dans son centre de dressage, Frédéric Hamon s'occupe surtout de l'intégration du chien au sein de la société, à savoir qu'il ne faut pas faire de transfert affectif et garder son chien à sa vraie place.

**« DRESSER LES CHIENS ET  
EDUQUER LES MAÎTRES,  
EST MA MISSION »**



Stage Canin Agréé  
avec un expert  
Théorie+pratique  
Marseille



*Votre Formateur  
Frédéric Hamon,  
Educateur canin diplômé*

**Centre d'éducation canine**

**10 Traverse Pierre d' Abon-  
dance - 13011.Marseille -  
Tel: 04.91.43.32.52.**

[www.eduqdog.com](http://www.eduqdog.com)

**06.77.48.68.78**



MIMI et CACHOU



Toby, son maître est décédé. Depuis 1 an au Refuge. 8 ans, mais joueur à la balle, doux, câlin .. Il faut qu'il sorte du Refuge.



# PAROLE DE MAIRE PAROLE DE MAIRE PAROLE DE MAIRE

## SECOURS ANIMALIER JOUR ET NUIT

**Jours et nuits** nos équipes tournent dans Marseille pour récupérer votre chien ou votre chat égaré, blessé. En journée il est amené directement auprès de nos vétérinaires du refuge qui vont l'examiner au plus vite. La nuit, s'il est blessé, il est confié aux soins des vétérinaires libéraux qui participent aux gardes d'urgences. Il peut parfois rester plusieurs jours chez le vétérinaire du fait de la nécessité de soins spécifiques. En notre qualité de délégataire d'une part et soucieux, bien sûr, de sa survie d'autre part, votre animal sera soigné sans aucune hésitation financière. Dans tous les cas, tout est mis en œuvre pour soulager sa souffrance. Capture, transport, sont payés à la société de capture que nous avons mandatée.

**ET LES VETOS ?** Les soins vétérinaires sont réglés aux vétérinaires libéraux par notre Service, la Ville participe à ces frais, notre SPA complète pour les grosses interventions ou les chirurgies lourdes.

**Nous** travaillons avec plusieurs vétérinaires le jour, la nuit ou en cas d'urgence particulière. Avec ceux qui ont accepté de pratiquer des tarifs préférentiels. Ni la Ville - qui ne peut pas tout payer - ni notre SPA ne peuvent assumer des honoraires trop élevés, c'est pourquoi, la responsable du Refuge et notre Présidente ont la tâche de négocier les tarifs avec ces vétérinaires coopérants. Ils sont nombreux, sensibilisés, compétents et disponibles. **Nous avons ici l'occasion de les remercier vivement.** D'autant que certains autres vétérinaires n'ont de cesse de nous critiquer, de nous « dénoncer » à l'Ordre des vétérinaires pour de pseudos détournements de clientèle, de nous accuser de pratiquer la médecine vétérinaire, de stériliser

des chats de particuliers, de soigner des animaux de « nantis », voire d'embaucher des vétérinaires illégalement ! Une vétérinaire comportementaliste qui recevait un de nos adoptés aurait même dit à notre adoptant, que nous faisons le trafic de chiens dangereux ! **Oups !** A se demander si ces vétérinaires ne voudraient pas prendre notre place dans les tablettes de la Mairie !

**A l'occasion d'un repas professionnel et amical avec des vétérinaires libéraux partenaires, nous avons appris que ces praticiens grincheux avaient des problèmes de clientèle. On comprend !**

**Mais il y a des vétérinaires heureux, nous les avons rencontrés : ils soignent nos animaux.**

**Encore merci à eux, ils nous enseignent, ils nous rassurent par leurs compétences dans cette mission difficile.**



## VOUS AVEZ SES PAPIERS ?

AU-DELA de la législation qui rend obligatoire l'identification des animaux depuis 1992, ne pas faire tatouer ou pucer son animal est quasi criminel. Trop d'animaux qui entrent en Fourrière ne sont pas identifiés. La seule chose qu'ils peuvent espérer, pendant 10 jours, c'est que leur maître se manifeste auprès de notre Refuge. Bien sûr, et bien heureusement, certains maîtres vont réagir et récupérer leur animal ... identifié par nos soins. Mais les autres ? Ceux-là vont rester enfermés, laissés pour compte, oubliés. Quelques uns d'entre eux ont lamentablement été abandonnés sur la voie publique, volontairement. Pourtant d'autres appartiennent visiblement à quelqu'un, à une famille. Tout dans leur apparence laisse penser qu'ils se sont perdus au cours d'une fugue et n'ont plus retrouvé leur chemin.... Et leur maître ne pense pas à nous contacter. Sans tatouage, sans identification par une puce, cet animal est définitivement condamné à rester enfermé. Malgré les efforts de recherches par nos secrétaires il va devenir **un anonyme abandonné !**

L'identification est pratiquement indolore, rapide, et ne nécessite pas d'anesthésie, (le tatouage qui nécessitait

une anesthésie n'est que rarement pratiqué). La puce est minuscule et invisible et ne laisse aucune blessure ou marque. Il s'agit d'une simple injection. Un animal qui vous est vendu ou donné doit être obligatoirement identifié. S'il entre chez nous, grâce à un lecteur spécial passé sur le cou de votre animal, notre refuge pourra retrouver vos coordonnées enregistrées au fichier national.



*L'identification des furets est aussi obligatoire*



### TATOUAGE PUCE

Ils sauveront vos animaux en cas de perte ou de fugue.

Avec la **Médaille SPA**, votre animal aura une garantie supplémentaire s'il est retrouvé par quelqu'un.

### MEDAILLE SPA

**Un numéro sur lui = votre téléphone chez nous = vous le retrouvez**

RECLAMEZ-LA à notre Refuge

Il est VITAL pour lui que votre animal soit identifié (pensez aux vols, aux trafics)

CONTACTEZ VOTRE VETERINAIRE



**Identifié ou pas en cas de perte ou de fugue de votre animal, contactez immédiatement le Refuge et/ou votre vétérinaire.**

# PAROLE DE MAIRE PAROLE DE MAIRE PAROLE DE MAIRE

## NOS BENEVOLES VOUS INFORMENT : rencontrez-les



### A VOIR

Si vous aimez les animaux, vous aimerez aussi la sensibilité de notre amie, **Christiane SURIAN**. Cette grande amie des chats et des animaux, au pinceau tout en finesse et couleurs, n'oublie jamais nos animaux. Elle nous a offert une belle exposition, dont un tableau au bénéfice du refuge (*Un Tout Petit Monde Bd Garibaldi 13001 Mlle*).



**A** Marseille, ou à **Gémenos** nos Bénévoles vous informent. Venez les rencontrer et partager votre passion pour les animaux : promenades, éducation, stands, écoles, internet .. Il se passe toujours quelques chose à la SPA de Marseille. Inscrivez-vous demandez : **Julie**.



Belle et grande journée d'informations, d'adoptions, d'éducation à Gémenos avec les bénévoles .

*Lorsque l'homme aura coupé le dernier arbre, pollué la dernière goutte d'eau, tué le dernier animal et pêché le dernier poisson alors il se rendra compte que l'argent n'est pas comestible.*

**MIDAS**, comme vous n'en verrez plus !! Trouvé l'œil arraché, la mâchoire de travers, en piteux état et terrorisé, nous l'avons soigné, opéré. Il est le doyen du refuge où il fait la loi ! S'il trouve un adoptant on est preneur ! Suivi médical gratuit ! Il a 16 ans ! et plus toutes ses dents !



### La SPA dans la course ...

Nous sommes très fiers de «notre Jacquot», qui a participé au dernier Marseille-Cassis « Un mérite encore plus grand », sous la pluie, le vent, on le sait, mais aussi avec un entraînement intensif après le travail auprès des animaux ! Victoire et place très honorables pour notre Délégué du Personnel, délégué pour représenter notre Refuge à cette manifestation. T-shirt aux couleurs de notre SPA et « Midas » (notre mascotte), sur le cœur, **Jacques Boulanger** a affronté la Gineste en 1h48 ! On le savait volontaire, mais là : **Chapeau !!**



**MARSEILLE CASSIS**

**DÉCIDEURS EN RÉGION**

Entreprises  
Economie Sociale  
Secteur Public  
Logement Social  
Immobilier

**La Caisse d'Épargne**  
**partenaire de la réussite de votre association**

Direction de l'Économie Sociale

**Tel : 04 91 57 38 11\***

\*Prix d'un appel local

**CAISSE D'ÉPARGNE**  
PROVENCE-ALPES-CORSE

CAISSE D'ÉPARGNE et de Prévoyance Provence-Alpes-Corse. Banque coopérative - SA à directoire et conseil d'orientation et de surveillance régie par les art. L512.85 et suivants du code monétaire et financier, au capital de 649.316.000 euros - Siège social Place Estrangin Pastré - 13006 Marseille - 775 559 404 RCS Marseille -



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
Et si une banque vous aidait à vivre mieux ?

PAROLE DE MAIRE « vous avez mené la SPA vers la mo-



COMMUNIQUONS - DEVENEZ LEURS AMIS -

On a rendez-vous avec vous

Voilà trois ans que notre SPA organise à l'occasion de la St Valentin, une grande marche pour la VIE DES ANIMAUX dans Marseille

## LA MARCHÉ DES AMOUREUX DES ANIMAUX

Samedi 12 février à  
14h Parc Chanot

Avec votre amour de chien Laissez et canisac obligatoires!

A l'initiative des bénévoles cette marche réunit bénévoles, salariés, public, propriétaires d'animaux, amis des animaux. A pied, en vélo, en patins à roulettes, avec caddies, ballons rouges, tous ensemble, en KW rouges\*, nous défilons dans le calme et la bonne humeur, du Parc Chanot à David, avec un retour et une halte au parc Borrelly.

Qui mieux que vous peut démontrer la valeur des animaux ? Vous !

Car si ne c'est pas vous qui parlez de l'amour des animaux, qui en parlera ? Qui les défendra ? Qui les

protègera ? Pour que cette marche soit la démonstration de notre détermination à défendre nos animaux. **Rejoignez-nous** KW spa en vente 8€ au Refuge.

Les animaux qui entrent au refuge ou en fourrière (comme Midas ou Saucisse qui fut notre pensionnaire, reçoivent les soins nécessaires, aucune euthanasie systématique. Pour les aider, pour les accompagner rejoignez- nous.

ADOPTEZ- LES  
SUR NOTRE SITE

INTERNET

spa

marseille.com

le blog de

mireille

spa13009

et FACE BOOK,

en ligne avec  
vous, venez  
discuter,  
échanger, signer  
nos pétitions,  
adhérer,  
manifeste,  
participer à la  
cause animale



Nos chats

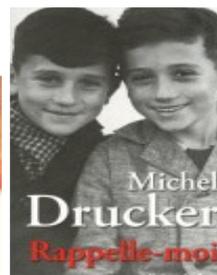


Nos amis de Montpellier ont enfin emménagé dans de nouveaux locaux : le Complexe Animalier de NOE : Une visite instructive et émouvante quand on sait

que comme à Marseille, ils se sont battus pendant des années. A quelques semaines près, Mme H. GUYOT, notre amie qui fut Présidente dans l'ancien Refuge de Maurin pendant près de 30 ans et Monsieur FRENCH, Maire de Montpellier, n'auront pas eu le bonheur de voir cette réalisation. L'une l'avait tant rêvée, l'autre l'avait promis. L'équipe de Annie Benezech vient d'accomplir leurs vœux avec la Communauté d'Agglomérations de Montpellier. Bravo à tous et merci pour nos animaux et la mémoire de nos amis.



NOS AMIS en « famille ». Ils nous font l'amitié de nous donner régulièrement des nouvelles et des photos de Calinou et Vérone adoptés chez nous. Nous espérons leur visite bientôt. Avec Calinette une rescapée de la Réunion et Calinou, qui se laissait mourir en chatterie, adopté chez nous en 2008.



A OFFRIR, et ne pas oublier de vous offrir le dernier ouvrage de notre journaliste préféré « Rappelle-moi ». Michel y décrit la relation particulièrement intense qu'il avait avec son frère disparu. Avec une extrême pudeur, mêlée de tendresse et d'humour il nous fait partager des souvenirs de télévision. Un livre d'hommage, un homme de cœur.



## PAROLE DE MAIRE «pas de corridas à Marseille»

### LA CATALOGNE INTERDIT LES CORRIDAS !



**AVEC CLAIRE STAROZINSKI ET L'ALLIANCE, NOTRE SPA TOUJOURS SUR LE TERRAIN ! BRAVO À TOUS CEUX QUI NOUS ONT ACCOMPAGNÉS À NIMES CE 11 SEPTEMBRE**



Le 28 juillet, la proposition de loi pour l'interdiction des corridas en Catalogne a été débattue et votée, avec 68 voix pour, 55 contre et neuf abstentions. Après l'archipel des Canaries en 1991, la Catalogne devient la deuxième région d'Espagne à interdire la tauromachie ! L'interdiction sera effective à partir du 1er janvier 2012. Même en France, selon le sondage Ipsos/Alliance Anticorrída du 9 juillet, (voir ci-contre), 71 % des habitants du Gard, département éminemment taurin, avouent qu'ils ne sont « pas attachés aux corridas » !

L'interdiction de la corrida est un combat politique contre un mensonge qui consiste à faire croire qu'une tradition peut légitimer la barbarie. Il appartient maintenant à l'UMP, forte de sa majorité parlementaire, d'inscrire à l'ordre du jour du parlement la proposition de loi « Marland-Gaillard ».

En juin 2007, quarante Français, toutes associations confondues, réunis autour de la même cause, avaient pris place dans le car affrété par l'Alliance Anticorrída pour prêter main forte à nos amis catalans. Dans une ambiance magique, nous avons rallié *La Monumental*, sous les vivats des badauds, pour faire valoir notre voix contre ces spectacles d'un autre âge fréquentés par un public tourné vers le passé.



### UN SONDAGE ACCABLANANT !

Ce sondage inédit commandé par l'Alliance Anticorrída dans un département éminemment taurin (15 arènes) est accablant pour nos adversaires et donne le coup de grâce à la corrida devenue un spectacle à placer hors-la-loi, que ce soit pour les enfants ou pour les adultes.

**Êtes-vous très, plutôt, pas vraiment ou pas du tout attaché à la tauromachie ?**

- Plutôt pas attaché : 26 %
- Pas du tout attaché : 45 %
- Plutôt attaché : 18 %
- Très attaché : 10 %
- Sans opinion : 1 %



71 % des Gardois affirment ne pas être attachés à la tauromachie, dont 45 % pas du tout.

**Êtes-vous favorable ou défavorable aux corridas avec pique, banderilles et mise à mort des taureaux ?**

- Défavorable : 66 % - Favorable : 34 %

**66 % des sondés se déclarent contre les corridas !**

**Approuvez-vous ou désapprouvez-vous le fait que l'école de tauromachie et la plupart des corridas reçoivent des subventions de la part des mairies, du conseil général et du conseil régional ?**

- Désapprouve : 61 % - Approuve : 38 % - Sans opinion : 1 %

Dans une période de restrictions budgétaires et où beaucoup d'efforts sont demandés aux contribuables, **61 % des Gardois se prononcent contre les subventions** allouées aux corridas. Nos élus devront bien en tenir compte !

**Pour les corridas avec pique, banderilles et mise à mort, êtes-vous favorable à une limitation de l'accès aux arènes pour les enfants de moins de 15 ans ?**

- Pour : 72 % - Contre : 27 % - Sans opinion : 1 %

**72 % de la population souhaite limiter l'accès aux arènes aux enfants.** Fer de lance de la protection des mineurs — on se souvient des interdictions obtenues par l'Alliance Anti corrida pour Andy Cartagena (1996), El Juli (1998) et Michelito (2008) —, l'association ne peut que se féliciter d'un tel résultat.

**Êtes-vous pour le remplacement des corridas par des courses camarguaises ?**

- Oui : 67 % - Non : 33 %

Peu attachés aux corridas, la majorité des Gardois (67 %) ne verrait donc pas d'inconvénient à leur remplacement par des courses camarguaises, sport sans effusion de sang et pour lequel de nombreux aménagements sont mis en place pour respecter l'intégrité de l'animal. [www.allianceanticorrída.fr](http://www.allianceanticorrída.fr)

**Miss Mister**

L'expert animalier à votre Service

ENTREPRISE AGRÉÉE PAR LA DIRECTION DES SERVICES VÉTÉRINAIRES

Transports-Promenades-Gardes à domicile de vos animaux—24h/24h -

**06 09 99 00 79**  
**06 64 80 07 41**

le soir après 20h  
**04 42 70 37 98**

[nuagepersan@hotmail.com](mailto:nuagepersan@hotmail.com)

# PAROLE DE SPA «on compte sur vous»

N'oubliez jamais que la SPA c'est : des animaux et des gens. Des hommes et des femmes qui travaillent pour eux et pour vous, des bénévoles qui permettent un plus dans le confort des animaux et la gestion de l'Association. Rejoignez les ! Commencez une histoire d'Amour avec nos animaux !

Venez « BENEVOLER » vous adorerez nos animaux !



Le bain c'est pas la joie! Mais qu'on est beau après !



La SPA a tenu parole, 15 créations d'emplois depuis 2001 :

30 salariés !



**TRES BONNE ANNEE  
A TOUS**

Serge, animalier qui a fêté ses 10 ans de SPA ce 27 octobre et toute l'équipe, vous souhaitent une très BONNE ANNÉE

80 bénévoles volontaires

au service de vos animaux

J'aime les animaux je veux les aider !!  
J'adhère à la SPA de Marseille Provence

8€  15€  23€  76€  380€

Nom : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Votre email : .....

REFUGE DE LA RENAISSANCE

CCP 409 13 K Marseille



Merci de découper et de diffuser ce coupon et de l'adresser à  
SPA MARSEILLE PROVENCE – 31 MONTEE DU COMMANDANT DE ROBIEN  
13011

# PAROLE DE SPA PAROLE DE SPA PAROLE DE SPA PAROLE

**NIKITA** est une superbe chatte de 17 ans abandonnée, installée dès son abandon il y a six mois, à la chatterie « Marciano », une jolie « maison » pour nos chats les plus fragiles. Elle est cardiaque et son état nécessite un traitement quotidien. Triste et effacée, elle attendait avec impatience câlins et caresses des bénévoles qui se relayaient pour lui apporter le maximum de confort et réconfort. Malheureusement, son âge avancé était un handicap à adoption. Son moral s'affaiblissait de jour en jour. Son étoile a brillé le jour où elle a fait la connaissance de Christine,



qui est devenue sa bénévole préférée. Très vite sensibilisée par la détresse de NIKITA, Christine – pourtant

déjà pourvue en félins ! - lui a fait connaître la plus belle des choses : son adoption le 25 Septembre dernier. Depuis, la triste minette se porte comme un charme, fait preuve aussi d'un solide appétit. Elle semble même rajeunie. Une « mamie » qui finira sa vie dans l'affection.

**ROXANE** est une très jolie chienne de 7 ans, croisée berger allemand, au refuge depuis deux ans, inséparable de son copain Gucci. Triste et languissante, il a fallu s'en occuper davantage. Câlins, jeux et ballades ont eu raison de son désespoir. Elle a bénéficié de ses quatre séances d'éducation. **ROXANE** a été de toutes les manifestations, de la Marche des Amoureux, aux visites dans les Maisons de Retraite, elle a été "au poil" et à la hauteur de son rôle d'ambassadrice de charme... Nous espérons tant son adoption !! C'est ce qui s'est passé à la mi - octobre, grâce à une gentille dame qui a littéralement craqué pour notre petite princesse.



Aujourd'hui, elle s'est adaptée à sa nouvelle vie. Elle restera très longtemps dans nos cœurs .

**Adoptez nos séniors, c'est à vous même, que vous offrirez de grands bonheurs.**

**FIFI** voilà une belle minette qui après avoir été la gâtée de nos vétérinaires (et pour cause, elle est arrivée en pitteux état avec ses bébés qu'elle a fini d'élever chez nous). Réhydratée, requinquée pendant plusieurs semaines, c'est par ses grands yeux qu'elle a conquis notre Marie No. Dans sa nouvelle maison dorée, elle fait un peu la Loi, mais fait surtout des câlins sur le lit !!!

**FOX** 3 ans de Refuge - 4 Adoptions « ratées » n'ont pas suffi à nous décourager ! Mais pour lui donner encore une chance, nous l'avons changé d'environnement et confié à un autre refuge : adopté supposé être infernal, trop vif, insupportable. Regardez-le au bord de la piscine et devant la télé. **ROYAL** !! Merci Michèle !



Nos adoptants ont souvent des a priori sur nos animaux âgés. Et pourtant, nos chats « séniors » sont souvent calmes, attachants et attachés à leur nouveau maître. Ils ne s'accrochent plus aux rideaux, ils sont éduqués, ils nous observent ne fugent plus de peur d'être éloignés de nous. Pensez y !!!



Journée de soutien aux animaux martyrs  
11 aout 2010

**PAO** est un berger croisé beauceron, superbe toutou dont le box semblait lui être loué pour très longtemps. Suite à un abandon, il a perdu ses repères et sa bonne humeur. Ses moments de distraction ils les devaient aux bénévoles et aux personnels qui se sont relayés auprès de lui : un petit tour au parc, des sucreries, des câlins et son moral remontait... Puis, un jour, Nadia, est arrivée, elle est devenue sa maîtresse pour la vie. Il est entré avec joie dans sa nouvelle vie et comble ses maîtres de bonheur... C'est un « jeune » de 6 ans



**Beaucoup d'émotion lors de l'adoption de PAO !!**



**DUC** est un très gentil labrador chocolat, dont la corpulence le faisait ressembler à un grizzly. Un gros nounours que toutes les bénévoles aimaient beaucoup. Il avait 7 ans et plusieurs mois de box lui aussi !! Il finissait par déprimer et nous en étions vraiment attristés. Nous avons alors décidé de créer autour de lui une chaî-



ne de solidarité ou plutôt "de sorties", le mettant en priorité dans la ronde des ballades. Son moral est remonté avec les câlins, les jeux à la balle. Duc revivait, s'animait, ... on le regardait. C'est ainsi qu' un jeune couple et son petit Matthieu ont été séduits par sa gentillesse et sa douceur. Son jour de bonheur venait d'arriver.

# PAROLE DE SPA PAROLE DE SPA PAROLE DE SPA PAROLE

## PENSEZ A LEUR AVENIR

**Vous** pouvez de votre vivant, faire une donation ou par testament léguer une partie ou la totalité de vos biens aux animaux, à l'association qui les représente. Donations et legs sont des gestes de générosité mais ils sont aussi des actes juridiques précisément réglementés par le Code Civil. Consultez votre Notaire Les animaux ont besoin de votre protection. La SPA de Marseille est reconnue d'utilité publique. Elle est exonérée de tous droits de succession. Elle prendra en charge vos compagnons et respectera vos dernières volontés. Pour vos dons, vous bénéficierez d'une réduction d'impôts de 50 % des sommes versées, limitées à 6 % de votre revenu global.

TESTAMENTS

LEGS

DONS



Que serais-je sans toi ?

**ATTENTION : Il n'y a pas de SPA qui serait nationale, qui reverserait de l'argent à une autre SPA. La Spa de Marseille est autonome juridiquement et financièrement. Si vous voulez aider les animaux, aidez la SPA qui vous aide.**

## LA PROTECTION ANIMALE A MARSEILLE

### LA SPA DE MARSEILLE PROVENCE

#### - REFUGE DE LA RENAISSANCE -

- Accueil des animaux abandonnés et sortis de fourrière,
- Enquêtes pour animaux maltraités,
- Soins dispensaire aux animaux de personnes démunies,
- Club tendresse : partenariat avec les Établissements, d'hospitalisation et Maisons de Retraite,
- Maison de retraite pour vieux animaux,
- Séances d'éducation des propriétaires. Formation des bénévoles,
- Nursing des chatons et chiots
- Pétitions, manifestations, congrès.
- Tatouage, identification des adoptés

#### LE CENTRE ANIMALIER MUNICIPAL

*en partenariat DSP avec la Municipalité*

- Accueil 24h/24 h des animaux errants dans ville.
- Hébergement et soins pendant 10 jours,
- Secours animalier, transport 24h/24h animaux errants et blessés
- Soins aux animaux, errants blessés,
- Stérilisations / Soins des chats errants,
- Recherche des animaux perdus/trouvés,
- Gestion des animaux dangereux,
- Tatouage, identification des adoptés, des retrouvés.
- Information, sensibilisation du Public.

Un seul numéro

**0820 820 896**

FAX : 04 91 45 63 59  
Site [www.spamarseille.com](http://www.spamarseille.com)  
FACE BOOK

# Dog Service

SARL  
Depuis 1985

**TAXI AMBULANCE ANIMALIER**

**ENLÈVEMENT DE CORPS D'ANIMAUX  
POUR PARTICULIER ET VÉTÉRINAIRE**

URGENCES  
24H/24  
7J/7

☎ 04 91 93 05 05

TOUTES DISTANCES  
TAXI ANIMALIER

Siège Social :

Parc d'Activité Les Faienciers

57, rue Gaston de Flotte

13012 MARSEILLE

Email : [dogservice@orange.fr](mailto:dogservice@orange.fr)

Une Société de capture qu'on ne présente plus. connue dans tout Marseille. Elle travaille avec nous depuis des années, sous notre vigilance et dans notre éthique de protection des animaux. Vous pouvez la solliciter pour vos besoins privés ....

**REFUGE DE LA RENAISSANCE**  
31 Montée du Commandant de Robien  
13011 Marseille La Valentine  
(face au Cinéma les 3 palmes)

**OUVERTURE AU PUBLIC**  
du lundi au samedi de 12 h  
à 17 h (dimanche 13h à 17 h)

# LOTTO SPA Gagnez une

**30 janvier 2011  
14h30 LE FLORIDA  
Bd MIREILLE LAUZE  
13010 MARSEILLE**

# TWINGO



Photo non contractuelle

# LOTERIE 10 € le billet

Tél **0820 820 896**

Billets en vente au Refuge — et site internet : [www.spa-marseille.com](http://www.spa-marseille.com)